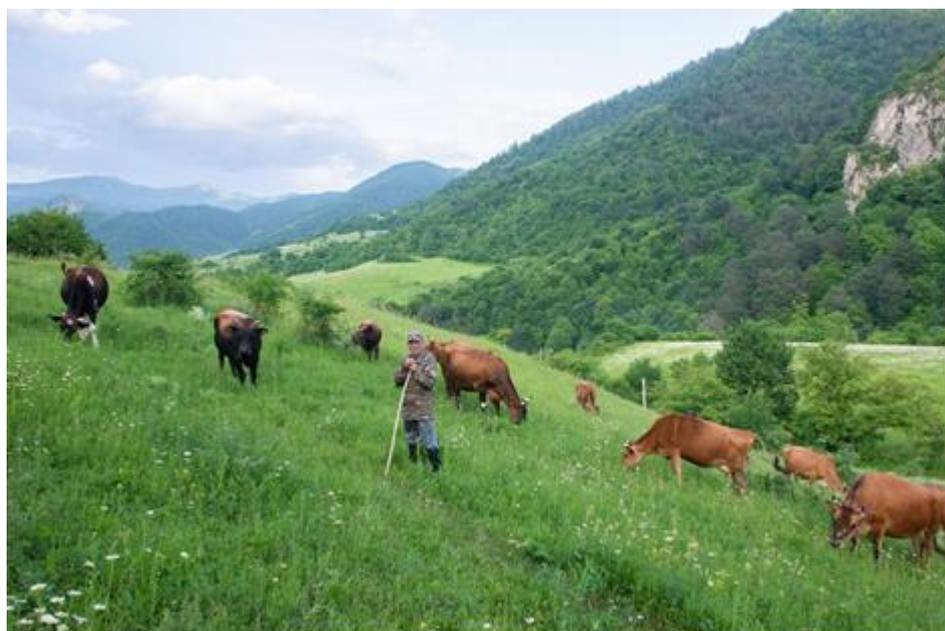


DOSSIER DE PRESSE

DÉPLACEMENT EN ARMÉNIE – OCTOBRE 2022



Contact presse

Célia DAHAN

01 47 29 32 32 / cdahan@hauts-de-seine.fr

SOMMAIRE

Communiqué de presse	p 3
Programme prévisionnel.....	p 4
La coopération avec l'Arménie.....	p 5
La coopération internationale du Département	p 8
Poursuivre la sensibilisation des alto-séquanais : Initiatives Jeunes Solidaires.....	p 14

DÉPLACEMENT DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE EN ARMÉNIE

Du 30 octobre au 3 novembre 2022

Une délégation d'élus, menée par Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, se rendra en Arménie. Ce déplacement permettra à la délégation de témoigner du soutien du Département à l'Arménie et de rencontrer les partenaires du programme de coopération internationale dans la région du Tavouch.

La délégation visitera notamment le lycée Patrick-Devedjian. Il s'agit du premier établissement d'enseignement agricole dans la région rurale du Tavouch. La délégation départementale prendra connaissance de l'avancement des travaux entrepris par son partenaire le Fonds Arménien de France en charge du projet et financés par la Région Ile-de-France. Le lycée Patrick-Devedjian proposera divers modules d'enseignements dédiés à l'arboriculture et à l'élevage, deux types d'agriculture particulièrement adaptés à cette région frontalière. En plus des cours théoriques, les travaux pratiques auront lieu à la ferme de Lussadzor. Cette ferme laitière développée par le Département des Hauts-de-Seine dans le cadre du programme de coopération est dotée d'un équipement moderne pour transformer le lait récolté en fromages vendus au-delà des frontières du Tavouch. La ferme emploie aujourd'hui 30 salariés et produit sept variétés de fromages (50 tonnes écoulées chaque année).

Programme prévisionnel de la visite

- > **Lundi 31 octobre** : déjeuner avec l'Ambassadrice de France en Arménie ; visite du lycée Patrick-Devedjian à Idjevan et rencontre avec l'équipe pédagogique de l'établissement.
- > **Mardi 1^{er} novembre** : visite de la **ferme de Lussadzor et de la fromagerie** attenante ; visites de vergers pilotes et extensifs, d'une micro-ferme et de canaux d'irrigation réhabilités.
- > **Mercredi 2 novembre** : visite de la route des pré-alpages de Kirantz ; visite du site de Sevanavank sur le Lac Sevan et recueillement de la délégation au **Mémorial de Tsitsernakaberd** à Erevan.

Un programme de développement initié en 2008

Depuis 2008, le Département des Hauts-de-Seine soutient un programme de développement agropastoral axé sur la relance des filières agricole et d'élevage au Tavouch, au nord-est de l'Arménie. Le soutien du Département a permis de développer une filière de produits laitiers de qualité et de renforcer la production agricole et les compétences locales grâce à la création d'un centre de formation. Le Département a investi 7,4 millions d'euros depuis 2008. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une convention de coopération décentralisée signée par la Région du Tavouch pour la première fois en 2012 et renouvelée en 2016 puis en 2021 pour une durée de quatre ans.

Bilan de l'action du Département en Arménie

- **7,4 M€** investis par le Département depuis 2008
- **25 km de canaux d'irrigation** construits ou réhabilités
- **1 ferme de référence** mise en place à Lussadzor
- **7 micro-fermes** gérées par des coopératives villageoises
- **4 000 familles** dotées en plants d'arbres fruitiers dans 20 villages du Tavouch

Contact presse

Célia DAHAN

01 47 29 32 32 / cdahan@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr



PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Lundi 31 octobre

- Déjeuner en présence de l'Ambassadeur de France en Arménie
- Visite du lycée Patrick-Devedjian en présence du Fonds Arménien, de la Région du Tavouch et du Ministère de l'Education arménien. La délégation découvrira l'établissement avec la visite des salles rénovées et un temps d'échanges avec l'équipe éducative et la première promotion d'élèves.

Mardi 1^{er} novembre

- Visite de la ferme de Lussadzor et de la pépinière implantée sur le site. La ferme accueille 200 vaches laitières dont les fromages sont vendus aussi bien localement qu'en dehors des frontières du Tavouch et en Russie.
- Arrêt à Aknaghbyur pour apprécier les travaux de rénovation du canal d'irrigation
- Visite d'une micro-ferme à Gandzakar

Mercredi 2 novembre

- Visite du Lac Sevan
- Visite du Musée-Institut du génocide arménien de Tsitsernakaberd
- Tronçon de la route des pré-alpages de Kirantz

LA COOPÉRATION AVEC L'ARMÉNIE

L'Arménie compte 2,1 millions d'hectares de terres agricoles, couvrant 72 % de la superficie du pays. 24 % de la population active est employée dans l'agriculture, contribuant à 11 % du PIB.

Le monde rural arménien a subi de plein fouet l'effondrement du système soviétique. La privatisation des terres a conduit à des surfaces d'exploitation très réduites et à l'émergence d'un nouveau système agricole, basé sur la gestion individuelle des exploitations. Elle a transformé une agriculture planifiée en agriculture de subsistance, engendrant une dégradation progressive des infrastructures. L'Arménie connaît un phénomène d'émigration très important.

Aujourd'hui, l'agriculture est reconnue par le gouvernement comme une priorité pour le développement de l'économie du pays et l'aménagement des territoires ruraux.



En chiffres

- > **7,4 M€** investis par le Département depuis 2008,
- > **25 km** de canaux d'irrigation construits ou réhabilités,
- > **1 ferme de référence** mise en place,
- > **7 micro-fermes** gérées par des coopératives villageoises.

La coopération décentralisée entre les Hauts-de-Seine et le Tavouch

Le partenariat entre le Département des Hauts-de-Seine et le Marz du Tavouch, formalisé en 2011 par un accord de coopération décentralisée, intègre le programme dans le cadre d'un développement local durable destiné à réduire l'émigration. Une nouvelle convention de coopération a été signée en juillet 2021. À l'occasion de la 4^{ème} édition des Assises de la coopération décentralisée franco-arménienne organisée à Lyon, le Département a accueilli le préfet du Tavouch dans les Hauts-de-Seine en juin 2022.

Les enjeux du programme

Le Département des Hauts-de-Seine accompagne la mise en place d'une filière laitière rentable et profitant aux habitants du Tavouch, de la production à la commercialisation.

Depuis 2017, le Département s'appuie en complément sur un consultant indépendant spécialiste de la filière laitière, pour affiner la rentabilité de la production et renforcer la diffusion des pratiques au niveau local.

L'association Le Fonds Arménien de France, responsable de la mise en œuvre du programme, s'appuie sur deux structures locales pour le suivi des activités, la Fondation Hymnatavouch et la société commerciale EcoTavouch. Une équipe de professionnels français et arméniens dans plusieurs disciplines participe également du transfert de connaissances auprès des équipes du programme.

Depuis 2008, le Département des Hauts-de-Seine soutient un programme de relance de la production agricole et d'élevage dans le Tavouch, mis en œuvre par le Fonds Arménien de France. Il se concentre sur trois objectifs :

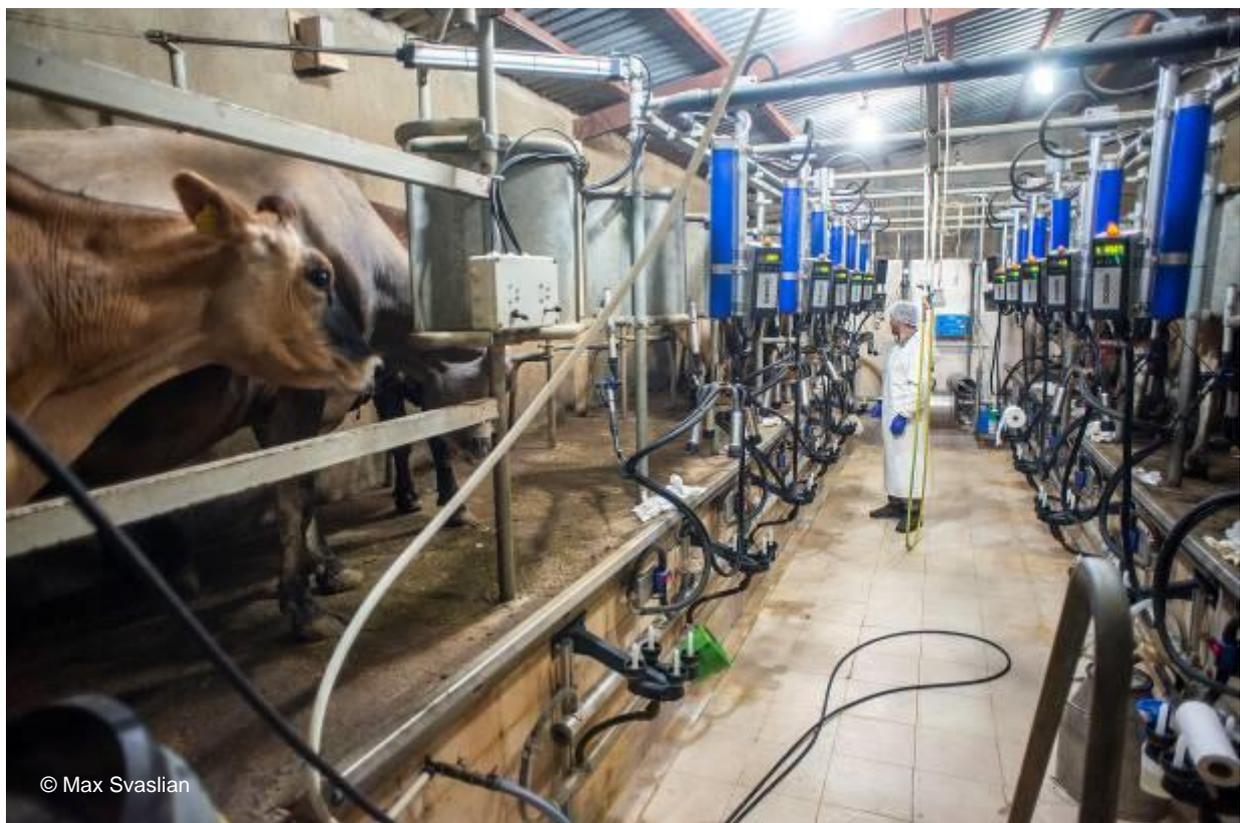
■ **Développer une filière de produits laitiers de qualité**

Le Département des Hauts-de-Seine a permis la création d'une ferme de référence (Lussadzor) et de micro-fermes gérées par des coopératives. En outre, une zone dédiée aux bovins dans les alpages a été aménagée et la route d'altitude de Kirantz a été réhabilitée.

D'une capacité de 200 têtes, la ferme moderne de Lussadzor accueille des bovins de races Simmental et Jersiaise, sélectionnées pour la qualité de leur lait. Près de 900 litres de lait sont produits quotidiennement et transformés sur place à la fromagerie. Appréciés des consommateurs, les fromages sont également vendus en dehors du Tavouch, à Erevan et en Russie.

Quelques avancées notables :

- > les agriculteurs de la région ont réinvesti leurs champs et fournissent la ferme en aliments pour les bovins,
 - > le fumier récolté est valorisé par des producteurs locaux,
 - > la ferme est équipée depuis 2017 de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques. Ils fournissent l'ensemble des besoins en électricité de la ferme et de la fromagerie.
- Différents experts français (vétérinaires, fromagers...) apportent régulièrement leurs compétences à l'équipe locale.



© Max Svaslian

■ Appuyer la production agricole

> **La consolidation du réseau d'irrigation** a permis d'augmenter la surface des terres exploitables.

> **L'aménagement de bases agricoles et la fourniture de plants et de semences de qualité** ont permis d'améliorer la qualité et les rendements des productions agricoles, et ainsi de diversifier les productions (fruits, cultures fourragères).

■ Renforcer les compétences locales par la création d'un centre de formation

Dans la perspective de renforcer les compétences techniques et managériales des agriculteurs et des éleveurs, un centre de formation a été créé à la ferme de Lussadzor.

Cet accompagnement doit leur permettre de gérer les coopératives, d'améliorer la qualité et le rendement des productions, et de leur faciliter l'accès au marché formel.



© CD92/Jean-Luc Dolmaire

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DU DÉPARTEMENT

Les objectifs de la politique départementale sont de réduire durablement l'insécurité alimentaire et l'extrême pauvreté des populations vulnérables et de sensibiliser les Hauts-séquanais aux enjeux de la Solidarité Internationale.

Dans le cadre de ses programmes de coopération internationale, le Département cible quatre pays : le Cambodge, Haïti, l'Arménie, et le Bénin. **En 2022, l'Assemblée départementale a voté un budget de 2 millions d'euros pour la Coopération Internationale**, auxquels s'ajoutent les crédits par ailleurs consacrés au dispositif Initiatives Jeunes Solidaires. **Au total, depuis 2008, le Département des Hauts-de-Seine a consacré un budget de plus de 25 millions d'euros à sa politique de coopération internationale.**

PROGRAMMES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT EN HAÏTI, AU CAMBODGE, ET AU BÉNIN

Avec l'appui de ses partenaires dans les pays de coopération cibles, le Département accompagne des programmes de développement agricole avec pour objectifs de soutenir l'agriculture familiale et d'améliorer les conditions de vie des habitants en zones rurales par la création d'emplois et la valorisation de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.



HAÏTI

Depuis 2009, le Département des Hauts-de-Seine a investi près de 6 millions d'euros dans des actions destinées à permettre aux petits producteurs haïtiens de cacao d'accéder à des marchés plus rémunérateurs (équitable, biologique et marché de niche de qualité).

Le programme de soutien à la filière cacao

Au début du XX^e siècle, Haïti était un des premiers producteurs de cacao au monde. La succession des crises politiques et économiques des 20 dernières années a conduit à une quasi-disparition de ces anciennes filières d'exportation à forte valeur ajoutée. Aujourd'hui, avec une production annuelle oscillant autour de 4 000 tonnes, Haïti est classé 25^e pays producteur mondial.

La filière cacao haïtienne représente cependant un enjeu environnemental (reforestation) et socio-économique important pour Haïti. Le cacao représente plus de 50% des revenus totaux des producteurs, qui, bien que saisonniers, jouent un rôle essentiel dans la trésorerie familiale. Haïti produit du criollo, l'une des fèves les plus recherchées et aromatiques (5% de la production mondiale).

Il importe aujourd'hui de saisir l'opportunité d'investir à nouveau cette filière. En effet, depuis quelques années le marché du cacao connaît un essor important. Un déficit de l'offre mondiale est à prévoir, en raison notamment de la croissance prévue de la demande des pays émergents.



En 2009, le Département a lancé un programme visant à renforcer la filière cacao pour améliorer durablement les revenus des paysans du Nord d'Haïti et de la Grande Anse en Haïti. Cela est rendu possible grâce à plusieurs actions :

- > améliorer la production par la régénération des parcelles et la qualité par la fermentation,
- > développer la production certifiée biologique et équitable,
- > améliorer l'équipement des coopératives pour collecter, fermenter et sécher le cacao,
- > renforcer la gestion des coopératives,
- > organiser la filière au niveau national.

Le programme est mis en œuvre par Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF).

Le cacao d'Haïti dans les Hauts-de-Seine

Dans les Hauts-de-Seine, la chocolaterie « A la Reine Astrid » produit des tablettes de chocolat à partir du cacao fermenté issu des producteurs haïtiens. Le Département souhaite valoriser ce cacao d'origine sur son territoire et ainsi inciter d'autres artisans chocolatiers alto-séquanais à utiliser le cacao haïtien. La politique de coopération internationale départementale pourrait ainsi avoir des retombées économiques en Haïti et dans les Hauts-de-Seine.

CAMBODGE

Depuis 2009, le Département des Hauts-de-Seine mène des actions de Coopération internationale au Cambodge. L'objectif est de soutenir, dans la province de Siem Reap, une production agricole familiale, locale, durable et de qualité, à travers des actions destinées à améliorer les techniques agricoles, la diversification des productions et l'accès au marché local. Plus de 7 millions d'euros ont été investis par le Département dans ces actions.

Le programme de développement agricole de la province de Siem Reap mis en œuvre dans le cadre d'une coopération décentralisée

Au Cambodge, l'agriculture, essentiellement centrée sur le riz, le maïs et l'hévéa, est peu diversifiée et peu rentable.

La faiblesse générale de la productivité agricole est liée à la relative médiocrité des sols, aux inondations et sécheresses régulières, mais aussi à l'utilisation réduite d'une technologie adaptée et à l'insuffisance des infrastructures rurales (accès à l'eau et à l'électricité).



Mis en œuvre depuis 2009 par Agrisud International et le GRET (Groupe d'Echanges et de Recherches Technologiques), ce programme vise à augmenter les revenus des petits producteurs familiaux au moyen de l'agro écologie.

En juillet 2021, le Département des Hauts-de-Seine a signé une nouvelle convention de coopération décentralisée avec la Province de Siem Reap, déterminant des actions coordonnées de développement agricole destinées à améliorer

durablement la sécurité alimentaire et les conditions de vie de populations fragiles de la province.

Cette convention permet de préciser les priorités (appui à la production des petits agriculteurs) et de valider l'approche agro-écologique des activités mises en œuvre.

Le Ministère des Affaires étrangères français a cofinancé à hauteur de 235 000 € pour la période 2013-2015 et 205 100 € pour la période 2016-2018 le projet porté par cette coopération décentralisée.

L'Agro écologie

Partout dans le monde les « révolutions vertes » qui se sont succédé ont reposé sur l'utilisation de variétés améliorées de semences, d'engrais chimiques, de pesticides et une motorisation croissante. Dans les zones aux conditions favorables, elles ont fortement accru les rendements agricoles. Mais on connaît aussi maintenant leurs impacts négatifs sur l'environnement et la santé humaine ainsi que leurs limites en termes d'efficacité énergétique.

L'agro-écologie constitue une alternative à la production conventionnelle. C'est un mode de production agricole conçu comme un système intégré animal/végétal, mimant les écosystèmes naturels. Cela permet de créer localement des bio pesticides et engrais naturels, des semences adaptées et d'augmenter in fine les revenus nets et l'autonomie des petits paysans.

Les activités développées au Cambodge depuis 2009

■ Formations et diffusion des connaissances en agro-écologie pour la production de riz, de légumes et du petit élevage

Grâce à ces formations, les agriculteurs intègrent progressivement des innovations techniques leur permettant de diversifier et d'améliorer la qualité de leur production. Depuis, ils ont constaté une amélioration de leur qualité de vie.

■ Mise en place de circuits courts d'approvisionnement auprès d'hôtels et de restaurants de Siem Reap

Ces circuits courts permettent aux agriculteurs de trouver de nouveaux débouchés. Les professionnels du tourisme quant à eux limitent les importations en provenance du Vietnam et de la Thaïlande et valorisent une production locale de qualité.

■ Promotion et renforcement des organisations socioprofessionnelles agricoles

Il s'agit de soutenir la mise en place et la gestion d'organisations socioprofessionnelles agricoles afin que les agriculteurs s'organisent pour avoir accès à des services collectifs (location d'une remorque pour aller vendre les produits sur les marchés, accès à des prêts pour l'achat de petit matériel,...).

■ Mise en place d'un marché hebdomadaire dédié aux produits locaux avec le soutien des autorités provinciales

Tous les week-ends, un marché dédié aux produits locaux est installé en bordure de la rivière de Siem Reap pour les consommateurs locaux.

BÉNIN

En août 2017, le Département a signé une déclaration d'intention avec l'intercommunalité du Zou (la Communauté de Communes du Zou – CCZ). Une convention de coopération décentralisée formalisée en 2018 est venue définir les orientations de la coopération, pour la mise en œuvre d'actions destinées à renforcer l'agriculture familiale et à soutenir les ménages et entrepreneurs sociaux des zones rurales et péri-urbaines. L'intercommunalité constitue en effet un acteur clé dans le programme, par sa connaissance des acteurs et du territoire. 2,8 millions d'€ ont déjà été investis depuis 2017 par le Département des Hauts-de-Seine au titre du programme mis en œuvre par la Société coopérative d'intérêt collectif SENS (Solidarités Entreprises Nord-Sud).

Essentielle au développement du Bénin, l'agriculture représente près de 33 % du PIB et emploie 70 % de la population active. Aujourd'hui, elle est caractérisée par des petites exploitations agricoles familiales qui pratiquent la polyculture souvent associée au petit élevage. Or celle-ci n'est pas valorisée, du fait notamment de la grande pauvreté des exploitations et du déficit d'organisation des filières, pénalisant l'accès au marché.

Malgré la présence de terres cultivables et irrigables, d'une main-d'œuvre disponible, de conditions de production agro-écologique qui permettent des cultures diversifiées et adaptées aux besoins, la production locale subit la concurrence des produits importés et ne peut pas répondre à la totalité de la demande nationale.

Les enjeux du programme

Le programme mis en œuvre depuis 2017 a pour objectif de renforcer l'agriculture familiale et de soutenir les ménages et entrepreneurs sociaux des zones rurales et péri-urbaines du Zou, sur les filières retenues : maraîchage, petit élevage, produits agro-forestiers, soja.



Celles-ci permettent en effet de :

- > lutter contre l'insécurité alimentaire des populations devenues vulnérables,
- > sécuriser les revenus des petits producteurs tout au long de l'année, en réduisant la dépendance à une production et en limitant leur risque face aux changements climatiques,
- > développer un entrepreneuriat agricole connecté au marché, à travers des circuits de commercialisation adaptés (filières de proximité ville/campagne),
- > promouvoir un développement durable et agir positivement sur la préservation

des ressources et la qualité des sols grâce à l'agro-écologie.

Le programme vise à structurer les filières agricoles identifiées, en favorisant l'accès des agriculteurs familiaux à des marchés stables et rémunérateurs. Il s'agit d'une démarche originale, l'enjeu est de développer l'amont par l'aval, la production par le marché.

L'objectif est de créer et soutenir des circuits courts agroalimentaires, faisant coopérer durablement petits producteurs, transformateurs ruraux et urbains, distributeurs, autour d'un objectif commun de produire et manger sain localement. Cette démarche permet de garantir une juste redistribution des richesses sur le territoire et de renforcer à terme l'autonomie des acteurs locaux.

Aider les populations à mieux vivre chez elles au village contribuera à limiter l'exode rural et la croissance urbaine non maîtrisée.

Le programme est mis en œuvre par la SCIC SENS et sa filiale au Bénin, spécialisées dans la formation et l'appui-conseil aux acteurs des filières de production agricole, ainsi que l'animation de la coopération inter-acteurs.

Les actions en cours de réalisation

Dans le prolongement de la démarche engagée au cours de la phase expérimentale, il s'agit principalement de :

- **Poursuivre et affiner l'accompagnement du tissu de producteurs et d'entrepreneurs solidaires des filières identifiées** : formations professionnelles et adaptées, installation des services énergétiques complémentaires (par exemple pour les opérations pos-récolte).
- **Valoriser et faire connaître les productions locales sur les différents segments de marché, tout en développant le travail de sensibilisation de la population autour du « consommer local et sain ».**
- **Améliorer l'accès des acteurs à des financements adaptés (institutions de micro-finance, accès à des investisseurs solidaires locaux).**



POUR SUIVRE LA SENSIBILISATION DES ALTO-SÉQUANAIS

Pour sensibiliser les alto-séquanais aux enjeux de la Solidarité Internationale, le Département des Hauts-de-Seine a mis en place le dispositif Initiatives Jeunes Solidaires depuis 2009.

Il s'agit d'un appel à projet destiné aux jeunes de 18 à 30 ans porteurs d'un projet de solidarité internationale d'une durée de 1 à 12 mois qui vise à contribuer à réduire la malnutrition et l'extrême pauvreté.

100 000 € sont attribués par le Département chaque année à des projets de solidarité internationale, en complément d'un accompagnement au montage du projet permettant une mise en œuvre durable.

Depuis 2009, 423 projets de solidarité internationale dans 36 pays, portés par plus de 1 800 jeunes Alto-séquanais ont été soutenus par le Département des Hauts-de-Seine à hauteur de 1,2 M€.

